



**INSTRUCTIONS À SUIVRE APRÈS L'INTERVENTION à l'intention des patients externes qui ont subi un examen par IRM avec injection intraveineuse d'agent de contraste**

Vous avez subi un examen qui nécessitait l'injection d'un agent de contraste. Celui-ci est incolore et est éliminé dans l'urine.

Vous pouvez recommencer à manger normalement et à prendre vos médicaments après l'examen.

Appelez votre médecin traitant ou le service des urgences le plus proche si le point d'injection devient rouge, enflé ou chaud ou si vous avez des symptômes inhabituels que vous ne présentiez pas avant l'intervention.

***Buvez beaucoup de liquides.***